



Déclaration CFDT au Comité d'Établissement du 28 février

Nous ne pouvons pas débiter ce comité d'établissement sans vous mettre en demeure de régulariser la situation salariale de nombreux personnels de Nexter. En effet, bon nombre de salariés n'ont pas fait l'objet de mesure de rattrapage que ce soit sur la prime d'ancienneté des conventions collectives, que ce soit sur la prime de sommet de grade pour les fonctionnaires, et pourtant la direction centrale avait promis que ce serait chose faite. **Elle montre là tout l'intérêt qu'elle porte au pouvoir d'achat de ses salariés, tous statuts confondus. Nous pouvons également ajouter que les documents indiquant la non imposition de certaines indemnités ou cotisations (éloignement, mobilité, CSG du CPFA, etc.) tardent à être remis aux intéressés qui sont pourtant sommés de fournir des pièces justificatives.** Cette situation tend d'ailleurs à faire passer ces personnes pour des fraudeurs puisque Giat industries, à l'époque, n'avait pas fait le nécessaire pour rendre les choses plus explicites et claires. Voilà des mois que les salariés attendent que la direction leur verse une paie correcte avec tous les éléments à jour, la facture de l'externalisation de l'informatique commence à être lourde pour les travailleurs et il est grand temps que vous y remédiiez avant que vous ne vous trouviez devant un conflit tant l'exaspération grandit. Les salariés sont en attente de reconnaissance tant professionnelle que salariale et la CFDT se fait le porte-parole des salariés pour vous le rappeler une nouvelle fois.

Les négociations annuelles obligatoires vont se poursuivre après une première rencontre qui n'avait rien d'une négociation puisque le DCRH est arrivé avec un calendrier des congés où rien

n'était négociable, tout juste le placement de quelques jours de RTT. La prochaine rencontre sur les salaires est prévue fin mars, mais les propos du PDG, tout comme les premiers indices lâchés par le DCRH, mettent en avant l'individualisation des salaires. Nous vous avertissons sur ce point également, **les salariés comptent sur une revalorisation de leur pouvoir d'achat au regard des prix de la consommation** qui, eux, ne stagnent pas et les factures des ménages de cet hiver en témoignent. En parallèle, **ils attendent les dividendes des bons résultats de l'entreprise que le PDG s'apprête à annoncer pour la deuxième année consécutive.** Tout cela est le fruit de leur travail, pas seulement de quelques-uns et **la CFDT revendique l'ouverture de la négociation de la participation et de l'intéressement, du PEE pour que chaque salarié ait une part du gâteau.** *Les salariés ont vécu des périodes sombres, maintenant ils veulent manger « la brioche »* comme l'a dit un certain personnage !

Comme vous le savez, la Direction centrale a ouvert la renégociation de l'accord GPEC et le DCRH a cité plusieurs fois le travail qui a démarré sur le centre de Roanne en novembre dernier. **La Direction centrale a bien précisé que cet accord ne devait en rien freiner les travaux déjà engagés et nous a encouragé à poursuivre cette démarche préventive des compétences.** Pour la CFDT du centre de Roanne, nous estimons que ce travail mérite que nous nous y penchions de manière plus régulière en toute connaissance des éléments nécessaires à la bonne préparation des travaux. Les élus CFDT ont obtenu lors du dernier CE une réunion de la

commission de suivi du PSE pour poursuivre le chantier GPEC du centre de Roanne et **nous vous demandons de fournir aux membres des organisations syndicales, les éléments recueillis jusqu'à présent de façon à ce que ceux-ci soient au même niveau d'informations que les membres de la Direction.** Nous disposerons d'ailleurs, nous l'espérons, au cours de cette réunion du PMT des différents secteurs, autre point indispensable à la GPEC. C'est ainsi que la CFDT voit le travail de cette commission pour obtenir un résultat gagnant-gagnant, d'abord pour le salarié qui a une perspective dans son emploi dans l'entreprise et pour Nexter qui utilise au mieux les compétences pour garantir une qualité de ses produits. Loin encore de la co-gestion qui en effraye certains, **la GPEC est un outil d'anticipation qui demande que l'information soit partagée pour une plus grande efficacité.** Nous jugerons donc dans les prochains jours si la direction de Nexter veut travailler avec les partenaires sociaux (le terme est important) ou si elle préfère en faire son pré carré, auquel cas l'accord sur la GPEC ne serait que poudre aux yeux. La CFDT qui se bat depuis longtemps pour cette anticipation des emplois et des compétences tient à faire de cette GPEC, nous le répétons, un véritable outil au service du salarié et de l'entreprise.

C'est aussi par ce moyen que nous pourrions apporter une sécurisation des parcours professionnels des salariés, de tous niveaux, face à un marché en constante évolution et le marché de l'armement n'y échappe pas puisque celui-ci fait l'objet dorénavant d'appel d'offre où le plus compétitif l'emportera. Face à une certaine dérégulation des marchés, la CFDT veut donner les moyens aux salariés de conserver leur emploi y compris en se formant pour accéder aux nouveaux postes. Ceci nous amène au sujet de la formation professionnelle qui est étroitement lié à la GPEC. **Les élus CFDT vous rappellent que vous vous êtes engagés à réunir la commission locale de formation pour entrer dans le détail des formations VBCI qui, en 2007, représentent une forte proportion du budget.** Nous attendons toujours la convocation de celle-ci.

Nous finirons cette intervention sur le projet ARCRO. Si la CFDT reconnaît la bonne tenue des délais des travaux des zones de vie permettant une installation en temps et en heure des différents secteurs concernés qui découvrent des conditions de travail améliorées, **la CFDT est plus critique sur l'étude faite autour du parking et de l'entrée du centre.** En effet, après la suppression probable du parking sud on peut s'interroger sur la capacité du seul parking Ouest qui est déjà largement amputé avec des zones réservées aux véhicules de location, visiteurs ou motos. Il nous semble indispensable de revoir ce point avant de découvrir des véhicules garés le long de la voie d'accès au centre. **La CFDT tient à rappeler qu'elle est très attachée à un traitement équitable des salariés sur l'accès à son poste de travail et demande qu'un groupe de travail planche à des solutions raisonnables et partagées.** Autre point d'ARCRO sur lequel la CFDT est très inquiète, l'avenir d'UD/EC. **Le silence de la Direction sur les études concernant la zone PFL avec l'intégration ou pas d'UD/EC ne participe pas à mettre en confiance les salariés du centre** et en premier lieu ceux d'UD qui, rappelons-le, travaillent sur une activité qui était menacé de disparaître dans le plan Giat 2006. La CFDT exige que la Direction de Roanne s'exprime clairement sur le sujet, autrement que par un discours de *«faites-nous confiance, laissez-nous le temps»*. Les chantiers du bâtiment Leclerc avancent et chaque salarié prend petit à petit son poste dans la nouvelle implantation, **tandis que les salariés de l'UD attendent toujours des informations les concernant.** Vous devez communiquer auprès de ces salariés au plus vite. Le point d'aujourd'hui sur DSC/RR pourrait être l'occasion de le faire, pour peu que vous en ayez la volonté.

Une transparence également que nous vous demandons s'agissant de l'utilisation de la subvention au titre de la restauration. La convention que vous étudiez avec le responsable du CIRA est une chose, **l'utilisation du 1,7% en est une autre.**